KPMG S.A.
5 Avenue de Dubna
Boite Postale 60260
14209 Hérouville Saint Clair Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 14 37 55 00
Télécopie : +33 (0)2 14 37 56 39
Site internet : www.kpmg.fr

Fondation Asile Saint-Joseph

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018
Fondation Asile Saint-Joseph
55 rue du Général Leclerc - 14140 Livarot
Ce rapport contient 20 pages
Référence : TC-192-099

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

KPMG S.A.
5 Avenue de Dubna
Boite Postale 60260
14209 Hérouville Saint Clair Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 14 37 55 00
Télécopie : +33 (0)2 14 37 56 39
Site internet : www.kpmg.fr

Fondation Asile Saint-Joseph

Siège social : 55 rue du Général Leclerc - 14140 Livarot

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A la Commission Administrative de la Fondation Asile Saint-Joseph,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la Commission Administrative, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la fondation relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er décembre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les produits de tarification.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Hérouville Saint Clair, le 20 juin 2019

KPMG S.A.

Thierry Champion
Associé

Bilan fondation

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	54 120	38 620	15 501	5 212	10 289
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions	7 141 239	2 492 482	4 648 757	4 903 510	- 254 753
Installations techniques, matériel et outillage industriels	714 776	611 649	103 127	136 561	- 33 434
Autres immobilisations corporelles	672 361	529 882	142 479	150 648	- 8 169
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations corporelles en cours	49 360		49 360	2 716	46 644
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Immobilisations reçues en affectation					
Terrains					
Constructions					
Installation tech., matériel & outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations affectées, concédées ou mises à dispo.					
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuile					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	**8 631 856**	**3 672 633**	**4 959 223**	**5 198 648**	**- 239 425**
Comptes de liaison (I)					
TOTAL (II)					

Bilan fondation

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Stocks et en cours					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Budgets annexes					
Créances (2)					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances usagers et comptes rattachés (3)	48 400		48 400	24 670	23 730
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	3 782		3 782		3 782
. Personnel	825		825	33 248	- 32 423
. Organismes sociaux	23 523		23 523	32 082	- 8 559
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	244 442		244 442	290 893	- 46 451
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	1 625 379		1 625 379	1 599 799	25 580
Charges constatées d'avance	21 324		21 324	4 541	16 783
TOTAL (III)	**1 967 676**		**1 967 676**	**1 985 234**	**- 17 558**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)					
Primes de remboursement des emprunts (V)					
Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	**10 599 532**	**3 672 633**	**6 926 898**	**7 183 882**	**- 256 984**

(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement ou service entre ce dernier et les autres établissements et services concernés.

(2) Dont à moins d'un an : Dont à plus d'un an :

(3) Dont créances mentionnées à l'article R. 314-96 du code de l'action sociale et des familles.

(2) Bilan fondation (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise	191 813	191 813	
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Legs et donations			
. Subventions d'investissement sur biens renouvelables			
. Ecarts de réévaluation			
Réserves			
. Excédents affectés à l'investissement	94 791	94 791	
. Réserves de compensation	434 075	419 589	14 486
. Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	34 348	34 348	
. Autres réserves	55 207	55 207	
Report à nouveau			
. Report à nouveau (gestion non contrôlée)	135 765	-31 103	166 868
. Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs	-457 986	-425 860	- 32 126
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs	147 030	140 255	6 775
. Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-104 693	-97 289	- 7 404
. Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	100 338	148 599	- 48 261
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 475 959	1 560 441	- 84 482
Provisions réglementées			
. Couverture du besoin en fonds de roulement			
. Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations			
. Réserves des plus-values nettes d'actif	102 768	102 768	
. Immobilisations grevées de droits			
TOTAL (I)	**2 209 415**	**2 193 559**	**15 856**
Comptes de liaison			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques	6 212	6 212	
Provisions pour charges			
TOTAL (III)	**6 212**	**6 212**	
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement	219 527	161 156	58 371
. Sur autres ressources			
Dettes (3)			
Emprunts et dettes assimilées (2) (3)	3 573 369	3 812 467	- 239 098
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	20 139	36 209	- 16 070
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	161 292	149 006	12 286
Dettes fiscales et sociales	690 539	791 491	- 100 952
Autres (5)	46 407	33 782	12 625
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	**4 711 272**	**4 984 112**	**- 272 840**
Ecarts de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	**6 926 898**	**7 183 882**	**- 256 984**

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			

(1) Dont compte 1201 : et compte 1291 : : résultats sous contrôle de tiers financeurs.

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques :

(3) En particulier : cautions versées par le résident à leur entrée dans l'établissement :

(4) Dont à plus d'un an : Dont à moins d'un an :

(5) Dont fonds des majeurs protégés :

Compte de résultat fondation

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	3 668 471	365	3 668 836	3 712 928	- 44 092	-1,19
Montants nets produits d'expl.	**3 668 471**	**365**	**3 668 836**	**3 712 928**	**- 44 092**	**-1,19**
Autres produits d'exploitation						
Production stockée						
Production immobilisée						
Dotations et produits de tarification						
Subventions d'exploitation			39 439	23 125	16 314	70,55
Dons						
Cotisations						
Legs et donations						
Produits liés à des financements réglementaires						
Autres produits			20 939	18 779	2 160	11,50
Reprise de provisions			9 421		9 421	N/S
Transfert de charges			9 200	1 926	7 274	377,67
Sous-total des autres produits d'exploitation			**79 000**	**43 831**	**35 169**	**80,24**
Total des produits d'exploitation (I)			**3 747 836**	**3 756 759**	**- 8 923**	**-0,24**
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat (II)						
Produits financiers						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés			6 131	6 895	- 764	-11,08
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (III)			**6 131**	**6 895**	**- 764**	**-11,08**
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital			91 393	88 440	2 953	3,34
Reprises sur provisions et transferts de charges						
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			7 218	6 676	542	8,12
Total des produits exceptionnels (IV)			**98 610**	**95 116**	**3 494**	**3,67**
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			**3 852 577**	**3 858 770**	**- 6 193**	**-0,16**
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT						
TOTAL GENERAL			**3 852 577**	**3 858 770**	**- 6 193**	**-0,16**

Compte de résultat fondation (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation	%
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises et de matières premières				
Variation de stock marchandises et matières premières				
Autres achats non stockés	356 761	374 195	- 17 434	-4,66
Services extérieurs	106 623	108 446	- 1 823	-1,68
Autres services extérieurs	164 672	154 397	10 275	6,65
Impôts, taxes et versements assimilés	152 953	143 789	9 164	6,37
Salaires et traitements	1 688 748	1 671 304	17 444	1,04
Charges sociales	716 784	674 753	42 031	6,23
Autres charges de personnels				
Subventions accordées par l'association				
Dotations aux amortissements	370 007	366 765	3 242	0,88
Dotations aux provisions		9 421	- 9 421	-100
Autres charges	33 219	15 167	18 052	119,02
Total des charges d'exploitation (I)	**3 589 767**	**3 518 238**	**71 529**	**2,03**
Quotes-parts de résultat sur opérations communes (II)				
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées	74 008	78 413	- 4 405	-5,62
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (III)	**74 008**	**78 413**	**- 4 405**	**-5,62**
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion		450	- 450	-100
Sur opérations en capital	22 875	6 570	16 305	248,17
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	65 589	106 500	- 40 911	-38,41
Total des charges exceptionnelles (IV)	**88 464**	**113 520**	**- 25 056**	**-22,07**
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)				
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	**3 752 239**	**3 710 171**	**42 068**	**1,13**
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	**100 338**	**148 599**	**- 48 261**	**-32,48**
TOTAL GENERAL	**3 852 577**	**3 858 770**	**- 6 193**	**-0,16**

Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Bénévolat				
. Prestations en nature				
. Dons en nature				
Total				
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Personnel bénévole				
Total				

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 6 926 898,32 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 100 338,42 E.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

METHODE GENERALE

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 1999, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, et n° 99-03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euros.

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Amortissement et dépréciation de l'actif :

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Logiciels	**De 1 à 5 ans**
Constructions	**De 5 à 100 ans**
Agencements, aménagements des terrains	**De 5 à 100 ans**
Jardin thérapeutiques	**10 ans**
Matériel et outillage	**De 2 à 14 ans**
Matériel cure médicale	**De 2 à 10 ans**
Matériel dispositif médical	**5 ans**
Matériel de transport	**De 5 à 7 ans**
Matériel de bureau et informatique	**De 3 à 10 ans**
Mobilier	**De 5 à 10 ans**

Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Indemnités de fin de carrière :

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les indemnités de fin de carrière ne sont pas passées en totalité dans les comptes.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Immobilisations

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Logiciels	38 958	15 162		54 120
TOTAL	**38 958**	**15 162**		**54 120**

Amortissements

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Logiciels	33 746	4 874		38 620
TOTAL	**33 746**	**4 874**		**38 620**

Immobilisations corporelles

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Constructions Général Leclerc	6 849 511			6 849 511
Agencements des constructions GL	193 958	33 229		227 187
Jardin thérapeutique	64 541			64 541
Matériel et outillage	470 621	6 707		477 328
Matériel cure médicale	184 478			184 478
Matériel dispositif médical	63 810	4 605	15 444	52 971
Matériel de transport	72 212			72 212
Matériel bureau et informatique	165 732	30 567		196 299
Mobilier	403 849			403 849
Construction en cours	2 716	46 644		49 360
TOTAL	**8 471 428**	**121 752**	**15 444**	**8 577 736**

Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Constructions Général Leclerc	2 062 752	259 155		2 321 907
Agencements des constructions GL	103 197	22 459		125 656
Jardin thérapeutique	38 552	6 368		44 920
Matériel et outillage	360 613	31 008		391 621
Matériel cure médicale	172 610	3 585		176 195
Matériel dispositif médical	49 123	3 822	9 112	43 833
Matériel de transport	39 271	8 221		47 492
Matériel bureau et informatique	157 426	7 255		164 681
Mobilier	294 448	23 261		317 709
TOTAL	**3 277 992**	**365 134**	**9 112**	**3 634 014**

Etat des créances et charges constatées d'avance

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
Créances usagers et autres	48 400	48 400	
Fournisseurs débiteurs	3 782	3 782	
Personnel	825	825	
Organismes sociaux	23 523	23 523	
Autres créances	244 442	244 442	
Charges constatées d'avance	21 324	21 324	
TOTAL	**342 296**	**342 296**	

Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions/financements	
Autres produits à recevoir	19 213
TOTAL	19 213

Etat des provisions pour dépréciation des éléments de l'actif

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Stocks et en-cours				
Comptes de tiers	9 421		9 421	
Comptes financiers				
TOTAL	**9 421**		**9 421**	

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds associatifs

Postes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Fonds propres				
Fonds associatifs	191 813			191 813
Réserves				
Excédents affectés à l'investissement	94 791			94 791
Réserves de compensation	419 589	14 486		434 075
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	34 348			34 348
Autres réserves	55 207			55 207
Report à nouveau				
Dépenses refusées par l'autorité de tarification	-425 860	-32 126		-457 986
Report à nouveau	-31 103	206 868	40 000	135 765
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	140 255	170 776	164 001	147 030
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-97 289	-7 404		-104 693
Résultat de l'exercice	148 599			
Subventions d'investissement	1 560 441		84 482	1 475 959
Provisions réglementées				
Réserves des plus-values nettes d'actifs	102 768			102 768
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	**2 129 442**	**-87 226**	**-151 342**	**2 193 559**

Report à nouveau avant répartition du résultat

Nature du report à nouveau	Débiteur	Créditeur
Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers financeurs destinées		
- à l'exercice		58 380
- aux exercices ultérieurs		166 138
Report à nouveau non affecté à des activités sous contrôle de tiers financeurs		
Report à nouveau des activités propres de l'association	88 753	
SOLDE	**135 765**	

Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminution Reprises de l'exercice	A la clôture
Provisions pour investissement				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées	102 768			102 768
TOTAL (I)	**102 768**			**102 768**
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pensions obligatoires similaires	6 212			6 212
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL (II)	**6 212**			**6 212**
TOTAL GENERAL (I+II)	**108 980**			**108 980**
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles				

Fonds dédiés

Nature des fonds dédiés	A l'ouverture	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminution Reprises utilisées	A la clôture
ARS 2014 projet	44 090		7 218	36 872
ARS 2016 investissement fenêtre sécurité	9 500			9 500
FD subvention portes automatiques	1 066			1 066
ARS 2017 frais financier extension	54 000			54 000
ARS 2017 investissement extension	52 500			52 500
ARS 2018 télémédecine		20 564		20 564
ARS 2018 populations spécifiques		25 175		25 175
CD 14 conférence des financeurs		18 850		18 850
ADPA citoyennage		1 000		1 000
TOTAL	**161 156**	**65 589**	**7 218**	**219 527**

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit	3 521 795	228 225	620 041	2 673 529
Dettes financières diverses	51 574			51 574
Fournisseurs	161 292	161 292		
Dettes fiscales et sociales	690 539	690 539		
Dettes sur immobilisations	11 916	11 916		
Autres dettes	54 629	54 629		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**4 491 745**	**4 491 745**		

L'emprunt relatif à la construction de la nouvelle maison de retraite, d'un montant de 4 339 400 €, est garanti :
- par une hypothèque de premier rang et sans concurrence sur les biens et constructions édifiés et financés ;
- par une caution Natixis à hauteur de 50% du montant du prêt.

Capital restant dû de l'emprunt au 31/12/2018 : 3 114 981 €

La CRAMN a accordé sa garantie à hauteur de 300 000 € pour le remboursement de l'emprunt de 300 000 € consenti par la CRAM de Normandie destiné à financer la reconstruction de l'EHPAD.

Capital restant dû de l'emprunt au 31/12/2018 : 150 000 €

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	51 015
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	18 202
Dettes fiscales et sociales	279 153
Autres dettes	
TOTAL	**348 370**

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Tableau relatif aux produits et charges exceptionnels

	Net
Produits exceptionnels	
Sur opérations de gestion	1 910
Subvention d'investissement	84 482
Produits de cession	5 000
Reprises fonds dédiés	7 218
Charges exceptionnelles	
Sur opérations de gestion	
Valeurs nettes comptables des éléments d'actif cédés	6 332
Autres charges exceptionnelles	16 543
Fonds dédiés	65 589
Résultat exceptionnel	**10 146**

Décomposition du résultat net comptable de l'exercice

	Différence de traitement
Résultat administratif de l'EHPAD	78 706
Excédents antérieurs repris	-58 380
Résultat dons à l'œuvre	5 128
Retraitements (congés payés, amortissements)	74 884
Résultat net comptable	**100 338**

Annexes aux comptes annuels (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés

Le montant des droits acquis par les salariés pour indemnités de départ à la retraite à la date de clôture de l'exercice, pour les salariés embauchés en contrat à durée indéterminée, s'élève à 230 842 euros.

Ce montant tient compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'association à l'âge de la retraite (fonction du taux de rotation des salariés et de table de mortalité), d'un taux d'évolution des rémunérations et d'une actualisation au taux de 1.57%.

Le montant de cet engagement est provisionné en partie dans les comptes à hauteur de 6 212 euros en provision retraite. Ces sommes ayant été attribuées par les tiers financeurs lors de l'affectation d'excédents antérieurs ou autorisées lors de l'établissement de budgets prévisionnels.

Effectif moyen

	Personnel salarié	**Personnel mis à disposition de l'association**
Cadres	4	
Non cadres	59	
TOTAL	**63**	**0**